



Edito

Les délais d'exécution des marchés publics, parlons-en !

Grâce au dynamisme de sa sous-direction des bâtiments et équipements, l'UMA a pu clôturer une vingtaine de projets d'aménagements entre 2017 et 2020. Ceci est certainement un signe d'efficacité. Mais à y voir de plus près, et au vu des délais d'exécution, peut-on réellement parler d'efficacité ? Ainsi, et à titre d'exemple, prévue pour une durée de 10 mois, la réalisation du projet d'extension du siège du rectorat a pris 3 ans. Ce retard d'exécution n'est hélas pas un cas isolé et caractérise plusieurs marchés publics. Le projet d'aménagement du Campus de la Manouba, ayant débuté en 1996-1999 et qui en est aujourd'hui à sa « troisième tranche », est un cas d'école en la matière.

Avec un coût total de 1.224 MD, ces travaux visent une extension du campus sur 2 hectares, la finition des chaussées, trottoirs et placettes, la mise en place des enrobées et de luminaires ainsi que le réaménagement des accès. La phase de l'étude du projet a démarré en Août 2005, l'avant-projet détaillé a été validé en Juillet 2015. Puis le cahier des charges a été édité en Juin 2017 et le marché signé en Juillet 2018. Avec un délai de réalisation contractuel de 300 jours, les travaux qui ont débuté le 24 Août 2018 auraient dû finir en juin 2019. Mais force est de constater que les travaux sont actuellement à l'arrêt. Pire encore, ils ont endommagé les systèmes d'irrigation du campus ce qui a, par ricochet, compliqué l'entretien des espaces verts communs. Tout ceci mettant à mal le bien-être de tous les usagers que ce projet était censé améliorer. Et conformément à la procédure, à défaut de PV de réception définitive, le bénéficiaire ne peut rien entreprendre. Sauf à continuer à enchaîner les relances et les plaintes et multiplier les contacts pour maintenir le projet dans l'agenda des priorités régionales, ce que l'UMA ne se prive pas de faire !

Mais pourquoi la réalisation de ce type de projet prend-elle autant de temps ? Il est utile de se pencher sur les raisons de la récurrence de cet état, pour mieux comprendre d'abord, et agir ensuite.

La première raison de cette tradition de retard dans l'exécution des marchés publics est celle de la **multitude des intervenants**. En effet, dans le cas du marché en question, si l'Université est le bénéficiaire, c'est le Ministère de tutelle qui est le pourvoyeur des fonds et le Gouvernorat le maître d'ouvrage.

Par son expérience, l'UMA, a pu être une force de proposition, mais « les conseillers n'étant pas les payeurs », le pouvoir échappe, de fait, au simple bénéficiaire qu'elle est.

La seconde raison de ces retards tient à la **lourdeur** de la procédure et aux **critères de choix** qu'elle impose. La longue démarche oblige l'acheteur public à privilégier l'offre technique la plus conforme mais également la moins-disante. Or, l'expérience montre que ces offres si elles sont soumises par des PME, sous-estiment les freins de la bureaucratie et surtout les délais de paiement de l'acheteur public. Les PME rencontrent, ainsi, et vite des problèmes financiers qui les empêchent d'avancer convenablement dans la réalisation. Pour s'en sortir, elles optent alors très souvent, au cumul de plusieurs marchés...cumulant ainsi les retards de façon involontaire à cause de moyens limités...ou de façon volontaire en raison d'un plafonnement rapide des pénalités de retard. On rentre alors dans une phase de négociation chronophage, et les critères sociaux prenant souvent le dessus, c'est une attente impuissante qui suit cet état de fait...et nous donne à voir des travaux éternellement en cours, renvoyant globalement l'image d'un pays toujours en chantier !

La dernière raison est, quant à elle, conjoncturelle et concerne **l'instabilité** due au **changement fréquent** dans les hautes sphères décisionnelles et les changements de politiques qu'elle entraîne. En effet, en près de 3 ans, l'UMA a eu à défendre ses dossiers et intérêts auprès de 5 ministres et de 3 gouverneurs ! Si optimisme et résilience se sont chargés de rajouter la dose de réalisme nécessaire à la poursuite des objectifs, ils ont et surtout, augmenté la détermination à défendre l'autonomie des universités, qui reste la seule voie durable pour augmenter l'agilité des universités publiques et améliorer le suivi de l'exécution de ce type de projets et de bien d'autres encore.

Mais ceci est un autre vaste chantier qui doit se préparer, qui doit se défendre et qui accuse, lui-même, un sacré retard !

Jouhaina Gherib
Présidente de l'UMA

SOMMAIRE

Personnalité du mois	2	Responsabilité sociétale	5
Chiffre du mois.....	2	Zoom sur les partenaires	6
Distinction du mois.....	2	Echos des établissements.....	6
Actualités	3	Agenda des elections.....	6

Sarra Bader, lauréate du prix présidentiel de l'UMA

Jeune et ambitieuse, Sarra Bader a décroché brillamment son diplôme de licence en sciences de gestion spécialité finance à l'Ecole Supérieure de Commerce de Tunis. Avec une moyenne de 17,37 pour la dernière année et une moyenne générale sur les 3 ans du cursus de 16,17, elle a obtenu le **5 Septembre 2020** le prix présidentiel de l'Université de la Manouba pour l'année universitaire 2019/2020.

Le parcours de notre étudiante est une belle illustration de l'impact considérable des certitudes, convictions et croyances sur les comportements. Sa réussite montre que nos croyances sur nous-mêmes et ce qui est possible dans le monde qui nous entoure influence considérablement notre efficacité quotidienne et prouve ainsi que si quelqu'un croit que quelque chose est impossible,

rien ne pourra le convaincre de l'accomplir et que si, par contre, il croit vraiment qu'il peut faire quelque chose, rien ne l'arrêtera.

Le prouve le témoignage suivant de Mme Ramla Mezghanni chef du département marketing et management à l'ESCT: « je l'ai rencontrée le premier jour de son entrée à l'Ecole Supérieure de Commerce. Elle voulait être médecin ou pharmacienne maiselle a été orientée à l'ESCT. Elle était un peu déçue, sachant que c'était une excellente élève au lycée, je lui ai dit " Tu vas découvrir le monde de l'entreprise, tu vas certainement aimer et avec ton background, tu pourras être la première chaque année et finir ta licence avec brio". Et je lui ai donné l'exemple de l'étudiante de la même

filière qui avait eu le prix présidentiel cette année-la. Trois ans plus tard, voici qu'elle termine major de sa promotion et qu'elle m'appelle pour me dire : je viens de recevoir un télégramme me demandant de me présenter demain pour avoir le prix présidentiel ».

La lauréate de l'UMA fait partie de ces personnes qui ont réussi à défier toutes leurs croyances limitantes car elle a su et pu identifier ses croyances facilitantes et tirer le meilleur parti des opportunités potentielles. Sa réussite en inspirera d'autres.

Bon vent pour la suite Sarra et félicitations à l'Université de la Manouba, à l'ESCT et à tous ceux qui ont contribué à cette réussite



Chiffre du mois

83 est le nombre

d'enseignants-chercheurs de l'UMA admis aux concours de recrutement et de promotion des enseignants chercheurs au titre de l'année 2018.

Les postes pourvus officiellement jusqu'à fin septembre, concernent 15 professeurs, 25 maitres de conférences et 56 maitres-assistants.

Distinction du mois

Pour la deuxième année consécutive, l'UMA partage le haut du podium national du fameux Ranking Mondial THE (Times Higher Education) de 2021.

Ce palmarès, considéré comme l'un des plus influents, classe annuellement les meilleures universités.

Les évaluations se basent sur l'enseignement, la recherche, les citations, les perspectives internationales et les revenus de l'industrie. Avec un score de 22.0, l'UMA confirme, tout particulièrement, la position de leader national au niveau de l'indicateur des «citations».



Une rentrée sous haute tension

Tout comme la fin de l'année universitaire 2019-20, la rentrée universitaire de 2020-21 est placée sous le signe de la vigilance. En raison de la recrudescence de la pandémie COVID 19 et du réajustement du protocole sanitaire, l'UMA a tenu deux conseils d'université et une réunion de coordination au MES consacrés aux dispositifs pédagogiques et logistiques à mettre en

place à la rentrée. Des cellules de crise administratives COVID 19 ont été créées pour centraliser la collecte d'information et coordonner avec la direction régionale de la santé l'application du protocole sanitaire. M. Hedi Abbès, le directeur des services communs à l'UMA a été chargé de présider la cellule COVID 19 centrale.

De l'instrumentalisation de la journée du savoir



La journée du savoir organisée sous le haut patronage du président de la république est l'occasion pour décorer des personnalités nationales de l'ordre du mérite national en reconnaissance de leur contribution au rayonnement du secteur de l'éducation. C'est aussi l'occasion de célébrer les étudiants lauréats dans les concours de l'éducation nationale et dans les diplômes de l'enseignement supérieur. Pour ce qui est de ces derniers, le choix est fait entre les étudiants ayant la meilleure moyenne au niveau national durant leur cursus universitaire par domaine disciplinaire. La nomination des étudiants à ces prix sur la base de leur excellence scientifique et leurs conduites exemplaires durant tout le parcours. Les propositions sont faites par les établissements, puis validées par les universités et transmises au MESRS qui les compile et transmet ses propositions à la présidence de la république.

Pour la première année, en 2020, un prix a été instauré pour le lauréat toutes disciplines confondues au niveau de chaque université. La lauréate de cette année est notre personnalité du mois. Elle a reçu son prix le 5 septembre 2020 au Palais de Carthage. Ce choix n'a, toutefois, pas été du goût de députés qui, par méconnaissance du système ou par récupération politicienne ont publiquement attaqué l'UMA et le ministère qui auraient « induit en erreur le président de la république et écarté volontairement de ce prix une étudiante de l'IPSI originaire de Sidi Bouzid ». L'UMA a publié un communiqué officiel explicatif le 7 septembre. Il aurait pourtant été plus simple pour les Élus de la Nation de se renseigner plutôt que de chercher à créer le buzz et tellement plus courageux de s'excuser après vérification.

La relève scientifique, une priorité à l'UMA



Dans le cadre de l'année "Tunisie en Mouvements 20/21", l'Université de La Manouba et l'Université Libre de Bruxelles organisent les 28-30 janvier 2021 une rencontre scientifique de trois jours réunissant des chercheurs travaillant sur le Maghreb et sur le Machrek autour d'une réflexion sur les dix ans de révoltes et de révolutions qui ont traversé la région. Afin d'alimenter ces échanges, une partie importante du programme est dévolue à des ateliers de réflexion. Les étudiant.e.s en master et les doctorant.e.s y discutent, par petits groupes coordonnés par des membres du comité scientifique, à propos des thématiques abordées en matinée et ce, à partir de leurs propres terrains de recherche. Un appel à participation a été lancé aux étudiantes avec **le 25 septembre 2020** comme délai

Clever4Huma accompagne les PAQ-DGSE

La moitié des 10 PAQ-DGSE soumis par les établissements de l'UMA ont été définitivement acceptés, ce qui représente un pourcentage fort honorable. Dans ce cadre, le 14 septembre 2020 a eu lieu virtuellement, la réunion de négociation des conventions de financement des PAQ DGSE de 5 établissements lauréats qui ont obtenu l'accord pour leurs projets : ESEN, ISBST, ISCAE, ENSI, ISAMM.

Le 2 septembre a également eu lieu une première réunion de travail de l'équipe PAQ-DGSU avec les 5 établissements de l'UMA dont les projets nécessitaient une révision et qui ont été appelés à apporter des modifications et à resoumettre leurs propositions. Parmi les recommandations faites, figurent, en premier lieu l'alignement des propositions des DGSE soumises avec le Plan d'Orientation Stratégique de l'UMA ainsi que la complémentarité et les synergies PAQ-DGSU/DGSE. Des réunions spécifiques ont ensuite été organisées avec 4 des établissements soumissionnaires (ISD, ESCT, IPSI, ENMVT) entre le **9 et le 15 septembre** et ont permis à ces établissements de redéposer leurs projets améliorés **le 21 septembre**. Croisons les doigts pour eux !

L'ISBST décroche son sixième PAQ



Figurant parmi les 5 établissements de l'UMA à avoir vu leurs projets PAQ-DGSE acceptés au premier tour, l'ISBST totalise au mois de septembre 2020 un total de 6 projets PAQ. Avec Race@ISBST elle réussit ainsi la belle prouesse de lever un ensemble de fonds compétitifs qui apportent

au budget de l'établissement 1.5 milliards. Par ce nombre important de projets, elle est aussi le lauréat des projets PAQ au niveau de l'UMA et figurerait même dans le Top five des établissements Tunisiens ayant le plus de projets PAQ.

Les établissements de l'UMA font peau neuve

Avec un budget alloué de 155 MD, les travaux de peinture du campus de la Manouba ont démarré la dernière semaine de Septembre. Le premier lot des travaux de badigeonnage concerne les locaux de la FLAHM et l'Amphi Carthage la Modernité.



Une belle palette de prix pour la FLAHM



Académie Tunisienne
Beït al-Hikma

Le 17 septembre Housseem Eddine Chachia, jeune historien de la FLAHM a été mis à l'honneur par l'Académie Tunisienne des Sciences, des Lettres et des Arts (Beit Al-Hikma) et désigné lauréat du prix

jeune chercheur 2020. La remise des prix se passera le samedi 3 Octobre 2020 à 10h au siège de l'Académie à Carthage, en marge de la conférence inaugurale de l'année académique 2020-21. Le prix d'encouragement jeune chercheur ira, quant à lui, à Aroua Labidi, jeune docteur et fidèle contributrice à différents projets de l'UMA.



Le 18 septembre, l'écrivain italo-tunisien et enseignant universitaire en langue et civilisation italienne à la FLAHM Alfonso Campisi a reçu des mains de S.E. Lorenzo Fanara, ambassadeur d'Italie en Tunisie, la plus haute distinction culturelle honorifique de « chevalier des Arts et des

Lettres » du président de la république italienne. Cette distinction vient s'ajouter, pour notre collègue, au « prix international Proserpina » pour les intellectuels siciliens qui se sont distingués dans le monde et à l'invitation à s'exprimer sur l'interculturalité à l'ONU à Genève.

Le 22 septembre, P. Lazhar Zanned enseignant en linguistique à la FLAHM a reçu le prix de la 24^{ème} édition du « Comar d'or » dans la catégorie « découverte » en langue arabe pour son livre "الاسفنجية" édité par دار مسكلياني للنشر.



Le numérique éducatif à l'ordre du jour

Le Projet Stratégique d'Intégration du Numérique éducatif à l'UMA, validé par le conseil de l'Université de la Manouba le 25 Juin 2020 prévoit pour les établissements l'obligation de la mise à la disposition des étudiants de supports numériques des enseignements puis le choix d'un scénario parmi les trois suivants :

Le scénario 1: formation hybride (20% des modules à distance et 80% en présentiel). Le scénario 2 : Cohortes d'étudiants hybrides (20% des étudiants à distance et 80% en présentiel) et le scénario 3 : Modules hybrides (20% de la charge horaire à distance et 80% en présentiel).

Dans le cadre de ce projet, un atelier consacré à la restitution de l'expérience de la continuité pédagogique de la crise COVID-19 et la co-construction d'un plan d'actions pour la rentrée 2020-2021 a été organisé à la présidence de l'UMA le **3 Septembre 2020**. Ont été conviés mesdames et messieurs les Directrices, Directeurs et Doyen ainsi que des membres des cellules de crise des établissements de l'UMA.

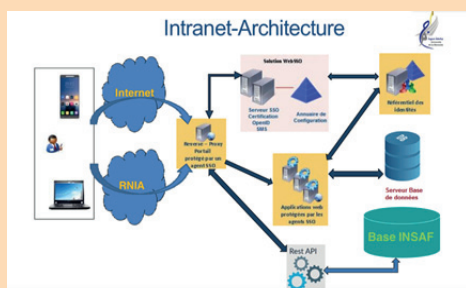
Les échanges, ininterrompus entre les 19 participants ont duré pendant plus de cinq heures autour des 4 points suivants :

- 1. Évaluer la continuité pédagogique :** identifier les acquis, les difficultés et les échecs.
- 2. Formuler les besoins :** à partir de la mutualisation des efforts et compte tenu de la conjoncture actuelle, identifier les formes possibles de déploiement du numérique éducatif à l'UMA.
- 3. Cerner les besoins :** en gouvernance, procédures, renforcement des compétences et techniques, indispensables pour chacun des 3 scénarios possibles.
- 4. Élaborer un plan d'action pour la rentrée 2020-2021 :** en fonction du positionnement de chaque établissement par rapport aux scénarii d'usage du numérique éducatif, voire de l'EAD.

Un second atelier de travail a eu lieu le **jeudi 17 septembre 2020** à l'École Nationale des Sciences de l'Informatique (ENSI). Regroupant des représentants de la majorité des établissements de l'UMA, il a été consacré à la discussion du protocole à mettre en place pour une professionnalisation du recours à l'EAD à l'UMA.

Les présents se sont particulièrement penchés sur la construction du référentiel de correspondances entre le présentiel et l'EAD (avec ses différentes formes d'hybridation ou de totalement à distance), il a été convenu de décrire les tâches pédagogiques accomplies par un enseignant au cours d'une séance présentielle et d'établir les correspondances possibles avec un déploiement à distance. Ce référentiel a été fortement consolidé par les retours sur expérience des participants dans le contexte tunisien et international. L'expérience de la continuité pédagogique du COVID 19 (Mars-Juin 2020) a aiguillé ce travail.

Cap sur la digitalisation de l'administration



Le Jeudi 10 septembre 2020 a eu lieu à l'UMA une réunion de démonstration et de signature du PV de réception de la solution de l'Intranet CNI-UMA. Bâti en se basant sur des standards ouverts et des implémentations open source, ce service offre à la communauté de l'UMA des services de base comme le Stockage en ligne, Gestion des

tickets et des projets et des Enquêtes en ligne. Des services à valeur ajoutée sont également offerts à la communauté UMA. Figurent en premier la consultation et la demande en ligne de documents comme les fiches de paie, les fiches d'impôt et les attestations de travail. Le lancement de ce service est imminent !

Soutien à l’employabilité des docteurs

Après 8 ans d’interruption, et afin de participer activement à l’effort national d’insertion professionnelle des docteurs chômeurs en Tunisie, l’UMA a lancé entre **le 1 et le 11 septembre** un appel à candidatures pour la contractualisation avec 62 docteurs. Ces contrats valables 12 mois pour un salaire mensuel brut de 1600 dinars sont d’une durée de 2 ans et renouvelables une fois

En s’inspirant de l’expérience des autres universités et en tenant compte du temps relativement court imparti aux commissions pour statuer sur les dossiers, le conseil de l’Université de la Manouba a mis en place une procédure de sélection qui allie diligence, transparence et objectivité dans le traitement des dossiers de candidature.

Cinq commissions scientifiques spécialisées ont été formées par domaine disciplinaire. Présidées par des membres du conseil de l’université, elles ont été appelées à évaluer les dossiers, auditionner les candidats puis les classer par ordre de mérite sur le total des 100 points par poste. Les résultats de ce concours sont attendus pour **début Octobre**.



Mise en place du tri sélectif des déchets sur le campus



Dans le cadre du Plan d’action stratégique d’Appui à la qualité du projet Clever4Huma, un accord de partenariat a été établi entre l’Agence Nationale de GEstion des Déchets ANGED et l’Université de La Manouba le **8 septembre 2020**.

La cérémonie de signature de la convention par Pr. Joughaina Gherib, Présidente de l’UMA et Monsieur Faicel Bedhiafi, Directeur Général de l’ANGED s’est suivie d’une réunion de travail entre les membres du comité de pilotage du projet campus durable de l’Université et les Directeurs et cadres de l’agence et a permis de valider un plan d’action qui a pris effet juste après la signature de l’accord

En application de cette convention, 15 conteneurs pour tri sélectif ont été offerts puis distribués et installés sur le campus de la Manouba le **18 septembre 2020**. Cette action responsable intervient à une semaine de la date anniversaire de l’adoption des 17 objectifs de développement durable

(ODD) et leurs 169 cibles et 244 indicateurs par l’Organisation des Nations Unies. Ce nouvel agenda, adopté le **25 Septembre 2015**, remplace celui des 8 objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui ont été poursuivis entre 2000 à 2015. En vertu de ce nouvel agenda, toute organisation (publique, privée ou sans but lucratif), est appelée à aligner ses objectifs à un ou plusieurs des 17 ODD et suivre les cibles correspondantes tout en surveillant ses indicateurs. Le projet Campus Durable de l’UMA et son adhésion active au Pacte Mondial des Nations Unies s’inscrivent dans le cadre de la responsabilité sociale de l’université envers sa communauté et sa volonté de garder notre planète viable aujourd’hui sans priver les générations futures de leurs ressources.



L’UMA s’attaque à la haine

Le MOOC « Radicalisations et Terrorismes », cours en ligne, gratuit et accessible à tous, a jusque-là connu trois sessions. Une 4ème édition est actuellement en cours de préparation : l’équipe scientifique composée de plusieurs enseignants chercheurs de l’UMA, en partenariat avec l’UNESCO, travaille sur la restructuration des modules du MOOC en mettant l’accent sur le phénomène de la haine, ses formes de circulation et ses conséquences. La quatrième édition de ce cours en ligne rassemblera, comme la première version, des approches disciplinaires diverses, avec des intervenants s’exprimant à partir de cas concrets.



Echos des établissements



Le 17 septembre 2020, et dans le cadre des journées portes ouvertes de l'ESEN, s'est tenue la 3ème édition de la Journée d'Économie Numérique dédiée à "La transformation Digitale: Métiers et enjeux" avec M. Mourad Tissaoui DG de Cyclopes comme invité d'honneur.

Le 21 septembre 2020 s'est tenue la journée d'accueil des étudiants et la distribution des trophées d'excellence et d'engagement communautaire.



Du 1 au 7 septembre 2020, dans le cadre de la semaine d'intégration, un programme de formation riche a été proposé aux étudiants internes en médecine vétérinaire.



L'ISCAE a lancé en **Septembre 2020** deux nouveaux masters professionnels innovants. Le premier en Gestion des Assurances et Actuariat (GGA) est co-construit avec Grant Thornton. Le second master intitulé CGBI acronyme de « Contrôle de Gestion et Business Intelligence » est en co-habilitation avec l'ESEN et mise sur l'Interdisciplinarité afin de rendre le Contrôle de Gestion "intelligent".



Le 23 septembre 2020, l'ISBST a organisé sa JPO 2020, sa 2ème édition de journée de communication sur ses projets PAQs et son PAQom_02_ISBST_2020. Ceci a été l'occasion d'attribuer des prix de l'excellence scientifique en présence du VP de la recherche de l'UMA, le Doyen de la FLAHM et le DG de Sup'Com.

Zoom sur les partenaires



L'Agence Nationale de Gestion des Déchets- ANGED- est un établissement public à caractère non administratif créé en vertu du décret n°2005-2317 du 22 août 2005. L'ANGed est dotée de la personnalité civile et de l'autonomie financière, sous la tutelle du Ministère des Affaires locales et de l'Environnement. Ses principales

missions sont le développement et le renforcement d'une infrastructure adéquate, l'assistance aux communes et aux industriels, le lancement des filières de collecte, de recyclage et de valorisation et le développement d'un cadre propice pour la participation du secteur privé et pour la création d'emploi.

Les objectifs généraux de l'ANGed sont l'amélioration de la protection de l'environnement grâce à la mise en œuvre d'une gestion intégrée et durable des déchets et la promotion de la qualité de vie du citoyen. Ses objectifs spécifiques sont : Maîtriser la gestion des différents types de déchets, Encourager la valorisation matière et énergétique des déchets, Renforcer les efforts de création de postes d'emploi relatifs à la gestion des déchets, encourager la participation du secteur privé dans le domaine de gestion des déchets, améliorer le cadre de gestion institutionnel, juridique et financier des déchets et améliorer la communication, la concertation, la sensibilisation et la maîtrise des données dans le domaine de la gestion des déchets.

Agenda des élections



12 Octobre : Affichage de la liste des électeurs

13-17 Octobre : Délais de recours

22 Octobre : Présentation des candidatures à la direction des départements

26-27 Octobre : Assemblées générales électives pour la direction des départements

28 Octobre : Élection des directeurs des départements

30-31 Octobre : Présentation des candidatures aux conseils scientifiques et candidatures des doyens et directeurs parmi les corps A